



La municipalité de Marqufave

La commune de Marqufave est administrée par M. le maire, Eric Payen. Il est accompagné dans ses fonctions par le conseil municipal composé de 15 membres.

L'équipe des agents municipaux est au nombre de 10 personnes avec à leur tête la Directrice Générale des Services Mme Audrey Battistel.

Les équipes s'occupent en particulier des écoles, de l'entretien communal, des bâtiments publics et des opérations administratives.

La commune est membre de la Communauté de communes du Volvestre, dont le siège est à Carbonne, 34 avenue de Toulouse.